



Mise en place d'une convention
d'échange PCRS entre la ville de
Drancy et ERDF (IDF Est – Agence
cartographique de Noisy-le-Grand)

05.10.15



1

Principe de la convention d'échange PCRS entre la ville de Drancy, ERDF et GRDF

M Jean-Pierre MOREAU
DTI

Principes de la convention de constitution d'une BDU

Principe

- Mise à niveau et transmission du fond de plan
- Prise en charge de la gestion de la BDU par la ville de DRANCY

Coordination

- Mise en place d'un comité de coordination

Constitution

- Recensement des fonds de plan disponibles
- Mise à niveau (LIDAR) avec précision < 10 cm

Echange

- Echange conforme au standard PCRS

Périmètre

- Définition du périmètre de MAJ : ensemble des voies du domaine public communal

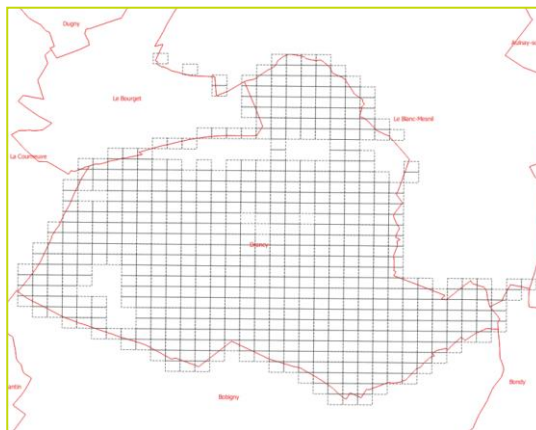
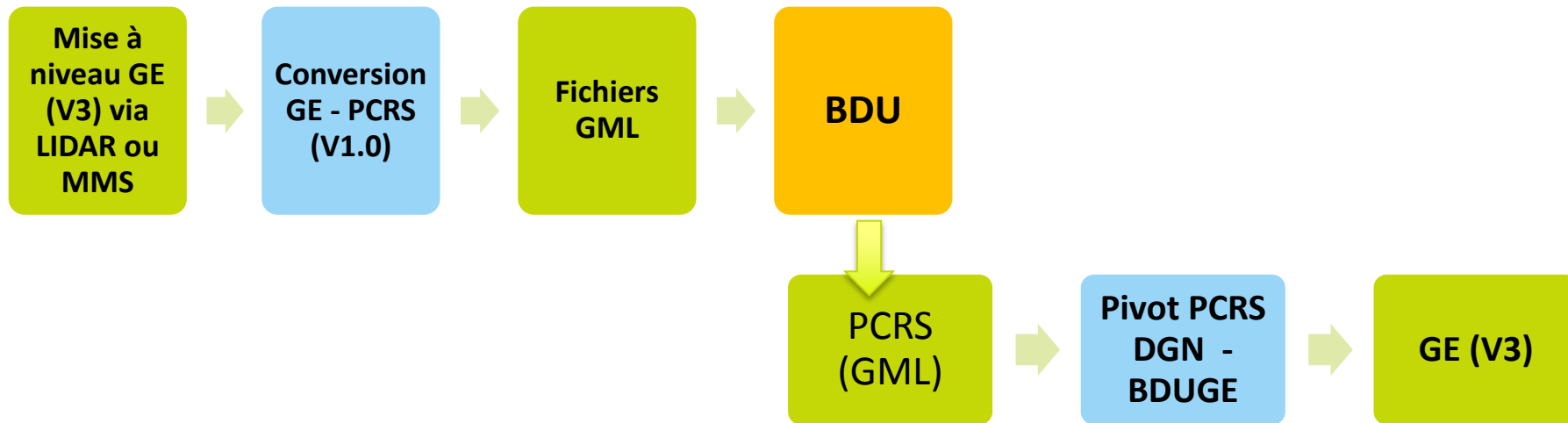
Actualisation

- Semestriel

Financement

- *Apports d'ERDF et de GrdF en fonds de plan*
- *Participation des partenaires à la mise à niveau en qualité de précision $\leq 10\text{cm}$*

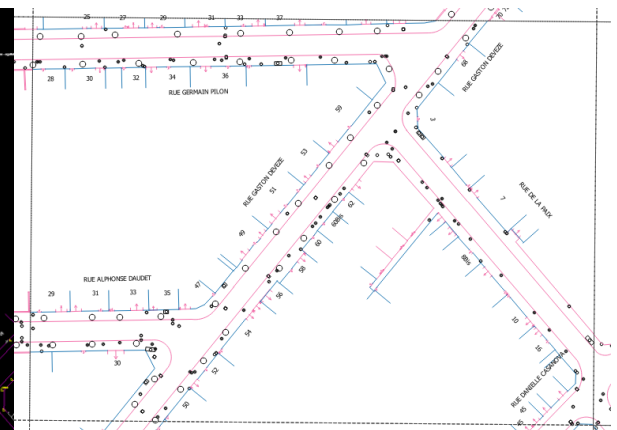
Schéma de conversion des données



Emprises de publication (ERDF)



Exemple : Case V3



PCRS

2

Banque de Données Urbaines de Drancy

M Patrick FAUGERON

Responsable Service SIG

Marie de Drancy

Historique de la BDU de Drancy

- Novembre 2014**
 - Réunion de lancement du projet PCRS – BDU
- Janvier 2015**
 - Echanges sur un avant-projet de convention
- Mars 2015**
 - Réunion de préparation technique du partenariat pour la constitution d'un B.D.U à Drancy (convention, planning de mise en place, échanges techniques...)
- Avril 2015**
 - Livraison de la convention
- Mai-Juin 2015**
 - Réunion de préparation technique du partenariat pour la constitution d'un B.D.U à Drancy (convention, planning de mise en place, échanges techniques...)
- 2 Juillet 2015**
 - **Signature par Drancy, ERDF et GRDF de la convention pour la constitution d'une Banque de Données Urbaines – Livraison du PCRS ERDF à Drancy**



C'à savoir



TERRITOIRE 93 & 94
N° 145

CRÉATION D'UNE BDU ENTRE ERDF ET LA VILLE DE DRANCY

Le jeudi 2 juillet, une première en France : ERDF et la ville de Drancy se sont engagés dans un partenariat portant sur la constitution d'une Banque de Données Urbaines.

Mme Bernadette Vandenberghe, Adjointe au Maire de la ville de Drancy et Pascal Dassonville, Directeur territorial d'ERDF en Seine-Saint-Denis, ont signé une convention de partenariat visant à la constitution d'une Banque de Données Urbaines (BDU).

Les exigences réglementaires en matière de géo-référencement et de précision de la cartographie des réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, ...) obligent, les collectivités à mener des actions pour être conforme à la réglementation. De ce fait ERDF en Seine-Saint-Denis a proposé à la ville de Drancy une coopération pour mettre en place une Banque de Données Urbaines (BDU). Cela implique de mettre à disposition les fonds de plan voire ERDF/GRDF à la ville en contrepartie d'un engagement, de la part de la mairie, de communiquer à ERDF et GRDF leur mise à jour.

Cette convention vise ainsi à réaliser un double objectif : tout d'abord améliorer la précision du repérage des réseaux et fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés (collectivités, exploitants de réseaux et entreprises de travaux) dans un souci de confort pour les clients et les riverains.

À travers cette collaboration inédite, ERDF entend renforcer son statut de partenaire privilégié des collectivités territoriales.


EN SAVOIR + : GILLES MORE 01 49 42 53 89

Le bon tuyau

L'entreprise ERDF et la ville ont signé une convention afin d'améliorer la précision du repérage des réseaux souterrains.

Il fut un temps, pas si lointain, où chacun travaillait de son côté. ERDF entretenait ses réseaux, GDF faisait de même et la ville exactement pareil. Moralité : lorsque vous creusiez un trou dans un trottoir, vous preniez le risque de percer un tuyau quelconque, avec tous les dangers que l'on peut imaginer. Et parfois, vous tombiez nez à nez avec un réseau totalement inconnu datant d'on ne sait quelle époque. Ce qui pouvait mettre à l'arrêt un chantier durant des semaines. La situation s'est d'autant plus compliquée que, désormais, on entasse volontiers les réseaux électriques qui défilent nos rues lorsqu'ils sont câblés, et que de nouveaux conduits sont venus s'ajouter sous terre, comme ceux nécessaires à l'installation de la fibre. Bref, sous nos pieds circulent plusieurs autoroutes qui ont besoin d'être dessinées sur une carte. C'est l'objet de cette convention entre ERDF et Drancy.



■ Bernadette Vandenberghe, adjointe au maire déléguée à l'Environnement, a signé pour la ville la convention de partenariat avec Pascal Dassonville, directeur territorial d'ERDF en Seine-Saint-Denis.

C'est une première en France : l'entreprise et la commune ont donc créé une Banque de données urbaines (BDU). Pratiquement, ERDF a donné à la Ville un fond de carte où sont représentés tous les réseaux connus qui y circulent. En contrepartie, la Ville s'engage à communiquer à l'entreprise toutes les mises à jour faisant suite, par exemple, à des travaux de voirie. Cet échange de bon procédé, cette mise en commun des ressources, permettra à tous de travailler plus en sécurité et plus rapidement.

Schéma de la Banque de Données Urbaines de Drancy

